

Les accueils de jour attendent « une meilleure reconnaissance »

La Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS) et la Fondation Abbé-Pierre présentaient, le 20 octobre, à l'occasion d'un colloque, les résultats d'une enquête nationale sur les accueils de jour. Celle-ci s'inscrit dans le cadre d'une large mobilisation pour la reconnaissance de ce dispositif de veille sociale, explique Sami Chayata, chargé de mission « veille sociale-hébergement » à la FNARS.

Pourquoi avez-vous mené cette enquête ?

Parce que les accueils de jour sont devenus les parents pauvres des politiques publiques de la veille sociale, de l'hébergement et de l'accès au logement, à la fois en termes de reconnaissance, d'animation et de financement, alors qu'ils jouent un rôle essentiel dans la prise en charge des publics à la rue, de plus en plus nombreux et divers. Nous avons voulu donner de la visibilité à ce dispositif de veille sociale en apportant des éléments de connaissance sur la réalité des accueils de jour – c'est l'objectif de l'enquête lancée en juin dernier – et en engageant des réflexions et des débats à travers des rencontres régionales thématiques qui ont eu lieu entre juin et septembre. Une plateforme numérique de partage a notamment permis de faire remonter les besoins, les difficultés, mais aussi les bonnes pratiques. Ce travail de capitalisation va nous permettre de formaliser des propositions d'ordre politique à l'approche de l'élection présidentielle ainsi que des pistes d'amélioration pour les réseaux associatifs et les accueils de jour.

Quels sont les principaux résultats ?

Ils montrent la diversité des organisations en termes de composition d'équipes, d'ouverture et de financement, l'augmentation du taux de fréquentation, et révèlent également un certain nombre de difficultés, telles que la nécessité d'adapter les locaux – l'idée d'un programme d'humanisation comme celui qui a été engagé pour les centres d'hébergement pourrait faire partie des propositions qui seront portées avec la Fondation Abbé-Pierre –, afin de répondre aux impératifs de sécurité et de respect de la dignité des personnes. Alors que les accueils de jour sont des lieux d'accueil inconditionnel, ils ne sont pas toujours outillés pour recevoir des familles, par exemple. Autre constat, l'absence de coordination (dans plus de 72 % des

cas) avec les autres acteurs d'un même département, ce qui interroge notamment les moyens des services intégrés d'accueil et d'orientation pour assurer cette coordination des acteurs de la veille sociale et la façon dont les besoins sont objectivés sur les territoires. A nos yeux, les accueils de jour, qui facilitent l'accès aux droits, doivent être à ce titre intégrés aux travaux sur le « premier accueil social inconditionnel de proximité » et être associés aux diagnostics à 360°, aux schémas de domiciliation – 46 % assurent un service de domiciliation selon l'enquête – et aux plans départementaux pour l'hébergement et le logement des personnes défavorisées.

Que révèle l'évolution des publics ?

Pour les 136 accueils de jour composant l'échantillon de l'enquête, le nombre médian de passages a augmenté de 8,4 % entre 2012 et 2015. Ils déclarent éprouver des difficultés particulières dans l'accueil et la prise en charge de publics de plus en plus nombreux : familles, mineurs non accompagnés, personnes présentant des troubles de la santé mentale, demandeurs d'asile. Cette évolution reflète le désengagement de certains acteurs institutionnels, la saturation des dispositifs, le manque de places adaptées aux besoins des personnes, la remise en cause de l'inconditionnalité de l'accueil pour l'accès à l'hébergement... Si tous les accueils de jour ont une mission d'accueil, d'écoute et d'orientation, ils sont aussi 80 % à assurer un accompagnement et la moitié organisent des permanences de partenaires, dans le domaine de la santé notamment.

Leur organisation révèle des difficultés de moyens...

La plupart rencontrent des difficultés liées à leur manque d'amplitude horaire : moins de 30 % de l'échantillon de l'enquête ouvre tous les jours. Si l'Etat participe au financement de la quasi-totalité des accueils de jour, la plupart (72 %) recourent à des cofinancements. Il ressort que 82 % font face à des difficultés d'ordre financier, technique et humain pour répondre aux besoins des publics accueillis, notamment face au manque de solutions d'hébergement et aux situations administratives complexes. Les acteurs expriment une forte attente d'échanges et de décloisonnement pour améliorer les prises en charge, mais aussi une plus forte visibilité et une reconnaissance de leur activité auprès des pouvoirs publics. ●